

-----Message d'origine-----

De : france

Envoyé : 27 septembre 2007 12:29

À : gBap_Courriel_let-redemption

Objet : let rédemption

27 septembre 2007

Objet: LET de la rédemption.

Si ce projet est contesté c'est qu'il a ses failles, Il n'y a pas une solution mais des solutions.

Nous sommes en tant que peuple les descendants de tout les âges, de la préhistoire a aujourd'hui. Nous avons fais des erreurs et des bonnes choses, alors nous devons pour le problème présent nous asseoir tous ensemble pour trouver les solutions au présent problème.

Voilà mon opinion, le rejet de l'eau contaminé de lexiviat même à un taux ne dépassant pas les norme dans la rivière est à mon avis un danger à long terme, plusieurs choses me font dire que même à faible quantité sur une longue période les particules peuvent s'accumuler dans les zones de sédimentation, les micro organismes qui mangent dans les sédiments mangent aussi ces contaminants et toute la chaine alimentaire qui va jusqu'aux saumons. Quant a eux les gaz peuvent nuire à la qualité du sirop d'érable fabriqué à proximité de la zone choisi, sans oublier la chasse qui se fait aussi dans les environs et ou certains animaux peuvent entré en contact avec quelques rongeurs contaminés après avoir été mangé des déchets que le feu ne stérilise plus, je considère qu'il y à trop d'activités alimentaires dans les environs du LET pour prendre ce risque. Il y en a des normes qu'on a revue à la baisse des années après leur entrée en vigueur tellement elles étaient finalement trop permissives... Alors, quand on me dit que ça respecte les normes... ça ne me rassure pas dutout au contraire.

Je sais qu'il y a d'autre groupe de personnes qui ont des solutions intéressantes à proposer, je pense que ça vaudrais la peine d'écouter ce qu'ils ont à dire, c'est pourquoi je propose de s'asseoir tous ensemble, prendre le temps de les écouter proposer leur solutions ainsi donc en tant que peuple nous pourrions faire un meilleurs choix au sujet de nos déchets.

La nature nous en avons besoin pour vivre nous sommes en tant qu'humain qu'une partie infime de celle ci, alors il faut la protéger pour les génération future.

Imaginons un scénario, une usine de biocarburant, un écocentre, des petits projets de recyclage des matériaux, rendre plus accessible la récupération des matières dangereuses comme les peintures piles ect...(si j'ai bien compris nous avons déjà une belle initiative à ce niveau avec des bac pour ces déchets dans toute les municipalités alors faudrait passer l'info à grande échelle si c'est vraiment le cas) des mesures pour diminuer les matière compostable à l'aide d'infrastructure qui rendrais plus accessible à tous le compostage, comme par exemple ce qui se fait à l'université de Rimouski dans les résidence avec des chaudières que les gens vont placer dans un coffre et ou un préposé passe à l'occasion remplacer ces chaudières par des vides

après les avoir vidés dans l'enclos à compostage de l'université, une réglementation sur les emballages qui viserait à réduire ceux-ci au minimum pour ainsi éviter le suremballage comme nous voyons pour certains produits avec une boîte, et un sac en plastique à l'intérieur et aussi que ces derniers soient récupérables à 100% et en tant que peuple nous sommes tous responsables du problème des déchets, il en revient à nous tous ensemble de le régler en diminuant notre consommation à outrance ainsi nous aurons déjà un peu moins de déchets ultime à enfouir. Pour le lixiviat avant de se rendre dans une rivière il devrait être rejeté dans une lagune où pousseraient des quenouilles et autres plantes reconnues pour aider à la filtration de l'eau, ainsi cela diminuerait encore le niveau de contaminants du lixiviat, l'insinérateur est à mon avis une des meilleures solutions car au moins il stérilise les déchets et les polluants ne se retrouveraient pas directement dans l'eau à contribuer à polluer encore plus une rivière qui est encore trop polluée.

Même si le coût de revient pour le ramassage des déchets est plus onéreux, je ne pense pas que ça soit un réel problème, ce serait seulement une occasion de plus de diminuer notre consommation de toutes ces choses inutiles que nous achetons et qui se retrouvent dans les déchets sans presque même avoir servi.

Les promoteurs ont fait du mieux qu'ils ont pu avec ce qu'ils avaient comme mandant, beaucoup de gens ne sont pas en accord avec le présent projet et veulent s'impliquer, reste à leur laisser de la place pour faire un grand travail de coopération car le problème nous touche tous qu'on le veuille ou non, sans oublier les générations futures, nous avons déjà assez créé des problèmes en tant que génération fortement consommatrice, maintenant nous avons le choix de se réveiller pour ne pas trop laisser un environnement insalubre aux générations futures, nous l'avons créé ensemble se problème alors je considère qu'il faut le régler à l'aide de toute la population des 2 MRC.

France Bouchard

Je joins ici un paragraphe intéressant que j'ai trouvé sur internet, j'ai trouvé que l'idée pouvait être intéressante à la limite si le LET se faisait à cet endroit, ce serait déjà un peu mieux.

Que soit aménagé un marais filtrant d'une superficie suffisamment étendue entre le LET et le point de sortie du rejet dans la rivière. Cela aurait comme avantage d'élever une barrière de plus pour éviter la contamination chimique et biologique. Le principe du marais filtrant repose sur l'utilisation de plantes comme la quenouille et divers joncs qui ont un pouvoir énorme de filtration et qui supportent une vie biologique capable de nettoyer l'eau de manière encore plus efficace. Ça agit réellement comme un filtre qui épure l'eau. Les marais naturels sont d'ailleurs très importants à maintenir pour cette raison. Finalement, ce marais représenterait également un plus au niveau environnemental en offrant un habitat à diverses espèces d'oiseaux et de mammifères. Le promoteur y aurait deux avantages très importants au niveau de l'acceptabilité publique: 1- Comporte l'assurance d'un traitement encore plus élevé du lixiviat et 2- consiste en quelque sorte d'un aménagement faunique compensatoire à l'installation du LET